



# Le Livre et les bibliothèques : partager valeurs, services et interactions

**Delphine Merrien**

---

Les billets d'EnssibLab  
28 juin 2016

Le Sénat a adopté le 3 mai 2016 en première lecture avec modifications le [projet de loi pour une République numérique](#), dont le texte sera examiné le 29 juin en commission mixte paritaire. L'article 9 ter de ce projet de loi a été rétabli par le Sénat dans une nouvelle rédaction afin de **promouvoir l'encouragement du logiciel libre par les administrations lors du développement, de l'achat ou de l'utilisation d'un système d'information** : « Les administrations mentionnées à l'article L. 300-2 du code des relations entre le public et l'administration veillent à préserver la maîtrise, la pérennité et l'indépendance de leurs systèmes d'information.

*Elles encouragent l'utilisation des logiciels libres et des formats ouverts lors du développement, de l'achat ou de l'utilisation, de tout ou partie, de ces systèmes d'information. »*

C'est dans ce contexte que s'est tenue le 12 mai 2016 une journée professionnelle à la [médiathèque André Malraux de la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée](#) intitulée « Le libre en bibliothèque : nécessité, engagement ou opportunisme ? » Nous vous proposons dans ce billet de réaliser un focus sur deux thématiques fortes qui ont parcouru cette journée, illustrées par quelques-unes des initiatives présentées.

## Mettre l'utilisateur au centre du système d'information documentaire à travers des dispositifs de médiation centrés sur le Libre

### Liberté, fraternité et solidarité : les valeurs du Libre



Le libre se caractérise par les relations horizontales entre les membres d'une même communauté, qui viennent renouveler les relations verticales traditionnelles à l'œuvre dans les bibliothèques. [Romain Boyrie](#), membre de l'Association [Montpel'libre](#), a rappelé les **principales caractéristiques du logiciel libre** : **pouvoir accéder au code, l'utiliser, avoir la possibilité de modifier le code, de le réutiliser et de reverser le code source modifié à la communauté.**

Il a ensuite détaillé les avantages de ce fonctionnement, qui :

- favorise la confiance et la coopération entre individus,
- favorise la création de biens et de valeur monétaire,
- augmente le retour positif et la hiérarchie horizontale,
- permet la relecture du code et les améliorations des sources.

Les associations peuvent aider les bibliothèques à déployer :

- des actions de sensibilisation et de formation au logiciel libre, à destination des usagers comme des bibliothécaires,
- des initiatives favorisant la contribution,
- des projets valorisant le patrimoine des bibliothèques et des villes,
- des ateliers de reconditionnement des matériels et d'installation de contenus libres de droits.

Les bibliothèques peuvent quant à elles offrir des espaces de réunion et de pratique pour la communauté du Libre et renforcer la diffusion des informations de la communauté, via des signets ou une valorisation des initiatives et des projets.

## L'esprit du libre pour renforcer les interactions avec les usagers et créer une communauté

Le logiciel libre est souvent présenté comme un système social dans lequel l'information et la connaissance doivent pouvoir circuler librement. L'entraide et le travail collaboratif y sont la règle. Le Libre véhicule donc un certain nombre de valeurs fondamentales dont les bibliothécaires peuvent s'inspirer pour créer et animer des communautés d'usagers afin de favoriser une participative active de ces derniers.

[Hans Dillaerts](#), maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Paul Valéry - Montpellier 3, a présenté les **enjeux de la participation active des usagers** tels que définis par Élise Breton en 2014<sup>1</sup> :

- créer une proximité accrue en renforçant les interactions entre bibliothécaires et usagers ;
- bénéficier d'une relation renouvelée avec les publics ;
- mieux comprendre les besoins des usagers ;
- proposer des collections plus proches des attentes des publics ;
- ouvrir des espaces de dialogue ;
- valoriser les compétences et savoir-faire des usagers ;
- devenir un acteur central au sein de la cité ;
- renforcer l'ancrage territorial.

Il s'agit de passer d'une logique de gestion de collections à une logique d'animation de communautés d'usagers/citoyens locaux dans laquelle la bibliothèque devient un lieu de convivialité et de co-construction de services.

**« Les services de la bibliothèque font partie d'un plus grand « écosystème » de la connaissance dans lequel les membres certes consomment de l'information (en tant qu'usagers), mais aussi produisent, travaillent, rêvent et jouent. »** (traduction d'Élise Breton)<sup>2</sup>

## Comment la bibliothèque s'intègre à la communauté plus large du Libre ?

[Thierry Antoine](#), bibliothécaire à la médiathèque de Béziers-Méditerranée, revient sur les valeurs partagées du Libre et des bibliothèques, via des initiatives visant à accompagner les usagers et les rendre acteurs en les incluant dans des projets participatifs. Il présente la chronologie des étapes qui ont conduit la médiathèque à renforcer ses relations avec le monde du Libre.

### Étape 1 :

**Utilisation par les professionnels de logiciels libres** (suite Libre Office) et satisfaction partagée au sein de l'équipe.

### Étape 2 :

**Organisation d'ateliers sur le Libre pour les publics de la médiathèque**, avec des logiciels disponibles et une offre cohérente, que les usagers peuvent retrouver dans la bibliothèque, puis se procurer gratuitement et sans délai : Libre Office pour la suite bureautique et GIMP pour la retouche d'images. Le bilan est encourageant : en 2015, plus de 500 heures d'ateliers ont été réalisées et 1000 personnes reçues, dont 90% ont indiqué avoir atteint leurs objectifs à l'issue de la formation.

Les perspectives d'évolution sont intéressantes, avec des logiciels de retouche sonore, d'apprentissage de la programmation et du codage (Scratch) ou encore Calibre, le gestionnaire de livres numériques.

### Étape 3 :

**Mise en place d'une install-party pour proposer un système d'exploitation libre**, qui a réuni des utilisateurs très impliqués, dans une logique d'échanges, de participation et de coopération. Un suivi et un accompagnement ultérieurs sont cependant à prévoir pour l'établissement organisateur car les participants reviennent souvent avec de nouvelles questions après l'install-party.

Les bibliothèques peuvent ici jouer un rôle important pour favoriser la synergie entre les

participants - et, plus généralement, les usagers - à travers l'organisation et l'animation de rencontres régulières, puis via la mise à disposition de locaux pour accueillir les manifestations dérivées.

#### Étape 4 :

**Création avec des utilisateurs de "Jerry-PC"**, en réutilisant d'anciennes unités centrales pour créer de nouveaux **matériels reconditionnés dans des jerrycans**, dans une logique de partage et de réappropriation des savoirs.

Le partage des connaissances mises à disposition de tous et des outils du savoir rapproche profondément les bibliothécaires des valeurs du Libre. D'ailleurs [le Manifeste de l'Unesco et le texte fondateur de l'Association pour la défense de l'informatique libre \(APRIL\) font appel aux mêmes valeurs](#). De réelles perspectives s'ouvrent en ce sens pour la lecture publique.

## Constituer et mettre à disposition des collections libres de droits, en permettant une coproduction avec les usagers et d'autres communautés issues du Web social

Dans un écosystème marqué par une forte mobilité des usagers, dont les attentes se caractérisent par une exigence d'immédiateté, de facilité d'accès et la volonté de disposer de repères dans une offre abondante, **les collections libres de droits ont vocation à intégrer les collections (hybrides) des bibliothèques en valorisant la qualité des contenus et des formes éditoriales**.

Bertrand Calenge rappelle dès 2008<sup>3</sup> l'importance de la collection « *comme objet dévolu à un usage collectif, relevant des politiques publiques* », dont l'acte fondateur d'acquisition - tout comme celui d'actualisation - est marqué par une sélection qui reflète un ensemble de choix. Ce processus n'est pas intellectuellement différent selon que le document acquis est - ou non - libre de droits. Le fait que le critère premier du coût d'acquisition (mais pas de traitement ni de signalement, et encore moins de valorisation, nous y reviendrons) ne puisse être activé rend même probablement ce processus de sélection plus subtil encore. Comme le précise Bertrand Calenge, la collection « à l'heure d'Internet » se présente comme « *un ensemble d'opportunités - associant les documents, leur mise en offre [et] l'assistance portée à leur appropriation*. » Et il ajoute fort justement que « *la collection ne prend vie que par ses publics* ».

**Constituer une collection libre de droits, c'est donc multiplier les opportunités présentées aux publics et octroyer aux contenus « mis en offre » une visibilité accrue et, parfois, une forme de pérennité.**

Et comme « *la collection ne prend vie que par ses publics* », **définir l'offre de services associée à ces contenus se révèle indispensable** : services pour les différents publics dans les espaces physiques, mais aussi comme fonctionnalités d'une interface interrogeable sur place ou à distance. Citons donc à titre d'exemple :

- des possibilités d'alerte et de sauvegardes personnalisées,
- des fonctionnalités sociales de partage et d'enrichissement (avis, commentaires, compléments d'indexation),
- des événements et/ou espaces dédiés dans la bibliothèque.

**La question du signalement des ressources libres se pose ainsi naturellement**, en complément de celui des ressources onéreuses. Guillaume Hatt, responsable du service informatique des [bibliothèques municipales de Grenoble](#) décrit ainsi en 2014 les différents outils disponibles<sup>4</sup>, qui peuvent s'appliquer à toutes les ressources, onéreuses comme libres de droits :

- listes de liens,

- matérialisation dans les espaces physiques (animations, flyers, affiches, matérialisation en rayons),
- signalement éditorialisé par les bibliothécaires (chroniques, avis, commentaires),
- signalement dans le catalogue,
- exposition des métadonnées (moissonnage) apparaissant dans une recherche unifiée.

Notons que les trois derniers outils s'appliquent également sans difficulté aux documents matériels.

Dès 2012, Xavier Galaup, directeur de la Bibliothèque départementale du Haut-Rhin et nouveau président de l'[ABF](#), écrivait<sup>5</sup>: « nous devons d'une part, devenir excellents en terme de métadonnées, sous peine d'être invisibles sur Internet, et d'autre part, excellents dans l'accompagnement des usagers. Sinon, ils se passeront de nous au risque d'un appauvrissement dans l'ouverture et l'appropriation de la culture, soit qu'ils soient perdus dans les méandres du Web et se contentent des premières pages de réponses de Google portant sur la culture dominante, soit qu'ils soient sous l'emprise d'acteurs marchands les renvoyant uniquement vers ce qui est rentable à court terme ».

**Constituer une collection libre de droits, c'est donc aussi renvoyer vers des contenus ou des formats méconnus, aux frontières de la culture dominante, non rentables à court terme.**

Trois initiatives, présentées le 12 mai, reflètent particulièrement ce positionnement.

## Vers une politique documentaire du Libre dans les médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole

Gilles Gudin de Vallerin, Directeur du réseau des [médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole](#) a présenté la dynamique de changement à l'œuvre depuis 2006 dans les services proposés, qui ont intégré notamment des possibilités de téléchargement et l'utilisation de plusieurs [Bibliobox](#), ces dispositifs combinant un espace de stockage pour les fichiers numériques et un routeur, élément central qui permet de créer le réseau WiFi auquel les usagers pourront se connecter.



Télécharger en WIFI des contenus numériques du Domaine Public ou sous licence libre, sélectionnés par les bibliothécaires.

Dans les 4 médiathèques impliquées, les **Bibliobox** se matérialisent dans les espaces physiques sous forme de lampadaires ou de cadres afin d'être visibles pour les usagers. Elles **proposent une sélection de ressources libres à télécharger** et ont permis d'engager une réflexion des professionnels sur la médiation et la valorisation à y associer. Les contenus sont présentés de manière thématique, avec une partie fixe (comprenant des manuels scolaires) et une partie variable renouvelée tous les trimestres. Le taux de rotation par trimestre et par document est supérieur à 5, ce qui est bien plus élevé que le taux enregistré par de nombreux titres imprimés.

1 Crédits image : © Montpellier Méditerranée Métropole

Une [politique documentaire globale](#), équilibrée entre ressources libres et onéreuses, se construit en veillant à concilier actualisation rapide des contenus et des techniques et consolidation des procédures et des compétences associées des professionnels.

## Créer des livres numériques pour valoriser le patrimoine écrit en bibliothèque



2 Crédits image : © Ville de Rochefort

vulgarisation scientifique et culturelle d'un patrimoine riche et jusqu'ici peu connu, lié à l'histoire maritime, aux voyages, à l'Océanie, à Pierre Loti et à la construction navale. Olivier Desgranges, Directeur de la médiathèque, a présenté en vidéo [les grandes lignes de ce projet](#).

La page consacrée aux [éditions numériques Transbordage](#) décrit ce projet éditorial piloté par la médiathèque de Rochefort afin de valoriser le fonds patrimonial local. **Première maison d'édition numérique pilotée par une médiathèque en France**, cette initiative permet à la médiathèque d'exercer pleinement ses missions de valorisation et de

## « Cherchez la femme ! » Bibliobox et domaine public



3 Crédits image : © Art and Feminism Logo par Theredproject

[numérique!](#)

Carole Duguay et Marguerin Le Louvier, animateurs numériques à la Bibliothèque municipale de Lyon, ont créé un [atelier participatif](#) proposant aux usagers « *d'enquêter sur la vie de huit artistes femmes et de rassembler leurs oeuvres désormais dans le domaine public afin de les rendre accessibles à tous* »<sup>6</sup>. Cette enquête, prenant des allures de chasse aux trésors, a mobilisé les usagers sur un mode ludique mais aussi utile à la communauté, puisque les résultats ont permis d'alimenter l'encyclopédie Wikipédia. La Bibliobox de la bibliothèque a permis d'enregistrer les résultats des recherches entreprises, métadonnées incluses. Un véritable parcours intellectuel et technique pour les participants, qui ont appris à cette occasion à affiner une recherche documentaire, numériser un document, lui attribuer des métadonnées valides et devenir d'authentiques Wikipédiens ! Un journal de bord créé par les organisateurs sur l'ensemble du projet est accessible via le blog [Vive la culture](#)

---

## Pour aller plus loin...

- ▶ BROCA, Sébastien. *Utopie du logiciel libre : du bricolage informatique à la réinvention sociale*. Neuvy-en-Champagne : Le Passager clandestin, 2013. ISBN 978-2-916952-95-6.
- ▶ COHEN, Véronique-Déborah. *Les logiciels libres : cadre juridique et licences associées*. La Plaine Saint-Denis : AFNOR, 2014. Droit & PME. ISBN 978-2-12-465447-5.
- ▶ DILLAERTS, Hans. Quelle place pour les ressources numériques "alternatives" dans les bibliothèques publiques ? In : *Poldoc : Quelles politiques documentaires en environnement hybride ?*, 13 novembre 2014, Enssib [en ligne] 2014, 10p. Disponible sur : <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_01083247](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01083247)> (consulté le 28 juin 2016).
- ▶ ELIE, François. *Économie du logiciel libre*. Paris : Eyrolles, 2009. ISBN 978-2-212-12463-7.
- ▶ RASTETTER, Yvon. *Le logiciel libre dans la mondialisation*. Paris : Hermes science publications-Lavoisier, 2006. Études et logiciels informatiques. ISBN 2-7462-1460-1.
- ▶ TAPSCOTT, Don et WILLIAMS, Anthony D. *Wikinomics : Wikipédia, Linux, YouTube... : comment l'intelligence collaborative bouleverse l'économie*. Paris : Pearson Village Mondial, 2007. ISBN 978-2-7440-6307-7.

---

## Notes

- <sup>1</sup> BRETON, Élise. *Co-construire les collections avec les usagers*. Mémoire DCB sous la direction de Bertrand Calenge. Villeurbanne : Enssib, janvier 2014.
- <sup>2</sup> LANKES, R. David. Beyond the Bullet Points : Bad Libraries Build Collections, Good Libraries Build Services, Great Libraries Build Communities. In : <http://davidlankes.org> [en ligne]. Mis en ligne le 11 mars 2012. <http://davidlankes.org/?p=1411> (Consulté le 27 juin 2016).
- <sup>3</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2008. Collection Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-0962-5.
- <sup>4</sup> HATT, Guillaume. Signaler et valoriser en lecture publique. In : BARRON, Géraldine et LE GOFF-JANTON, Pauline. *Intégrer des ressources numériques dans les collections*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2014, p. 103-111. La Boîte à outils : #29. ISBN 979-10-91281-18-8.
- <sup>5</sup> GALAUP, Xavier. Être dans l'écran des publics existants ou à conquérir. In : GALAUP, Xavier. *Développer la médiation documentaire numérique*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.12. La Boîte à outils : #25. ISBN 978-2-910227-99-9.
- <sup>6</sup> DUGUY, Carole et LE LOUVIER, Marguerin. Cherchez la femme : un atelier participatif au service du domaine public. *Bibliothèque(s)*, mars 2016, n°83, p. 26-28.